

LETTRE d'INFORMATIONS
Décembre 2010

Sommaire

Déclaration universelle sur les Archives.....	2
Présentation du projet de l'UE- APEnet: « Archives Portal Europe »	3
La conférence de l'ACE à Genève, avril 2010	5
Activités d'EURBICA	6
La Déclaration de Bruxelles de l'EBNA (Présidence belge de l'UE).....	8

Déclaration universelle sur les Archives

Lors de l'Assemblée générale à Malte, les délégués de l'ICA avaient approuvé en principe la Déclaration universelle sur les Archives. **À l'Assemblée générale du 17 septembre 2010, qui s'est tenue à Oslo, les délégués de l'ICA ont approuvé unanimement le texte de la Déclaration universelle sur les Archives, tel qu'élaboré par ICA/SPA (Section des Associations professionnelles), sur le modèle de la « Déclaration québécoise des Archives ».** La DUA constitue maintenant un des piliers de la politique de promotion de l'ICA.



Le texte est disponible sur le site de l'ICA, en [arabe](#), [catalan](#), [chinois](#), [croate](#), [anglais français](#), [maltais](#), [espagnol](#) (traductions officielles). EURBICA fait un appel à tous ses membres pour fournir des traductions dans d'autres langues européennes, pour pouvoir les publier sur le site Internet de l'ICA. Veuillez contacter au préalable le secrétariat de l'ICA (ica@ica.org), si vous désirez collaborer aux traductions.

L'ICA dispose d'un nouveau site web <http://new.ica.org/>. Il avait été présenté pour la première fois à l'occasion de CITRA 2009 à Malte, et a été lancé officiellement le 9 décembre 2010. L'ancien site a été en même temps désactivé. Le site est disponible en plusieurs langues, notamment l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le russe, le chinois, le japonais et l'arabe. Le secrétaire général David Leitch a attiré l'attention sur le fait que le principal changement du site réside dans la nouvelle structure, qui permet de présenter du contenu et des fonctionnalités dans une partie du site réservée aux seuls membres. Ce nouveau site constitue une étape importante dans l'amélioration de la communication de l'ICA. En effet, il présente un graphisme attractif, beaucoup d'éléments à contenu visuel, et plusieurs textes inédits (normes-clés, programmes de l'ICA, des appels et des déclarations sur la politique à suivre). Les branches régionales disposeront de leurs propres pages Internet à l'intérieur du site de l'ICA, avec une structure similaire, comportant une partie publique et une section destinée aux membres. EURBICA de son côté s'efforcera de créer une page Internet informative, moderne et clairement structurée, au service de ses membres.

**Présentation du projet de l'UE– APEnet:
« Archives Portal Europe »**

APEnet

En janvier 2009, 12 services d'archives nationaux et Europeana ont lancé, avec l'appui de la Commission européenne et du programme eContentplus, le projet APEnet. Le projet sera finalisé en janvier 2012.

L'objectif de base du projet APEnet est de d'offrir un accès en ligne à l'ensemble des archives numériques européennes. À cet effet, un réseau des archives européennes sera mis en place pour mettre en ligne des instruments de recherche couvrant des millions de documents numérisés ou non encore numérisés, les documents individuels et les objets numériques auxquels renvoient ces instruments de recherche, ainsi que des informations sur des collections spécifiques, sur les institutions qui les détiennent, et sur leurs producteurs.

Cependant, en Europe, non seulement les services publics d'archives conservent des archives. D'autres institutions, comme les bibliothèques et les musées – comme par exemple les bibliothèques nationales de l'Espagne et de Malte, ou la British Library - gardent du matériel archivistique. Le portail des archives européennes vise donc à faciliter aussi l'accès aux documents d'archives se trouvant dans plusieurs établissements du patrimoine culturel, qu'ils soient publics ou privés.

Un des principaux objectifs du projet APEnet est donc le développement d'un portail Internet donnant accès à des descriptions des matériaux archivistiques dans les services d'archives, les bibliothèques et les musées européens, sur base d'informations relatives aux producteurs de ces archives (des entreprises, des particuliers, des familles) et avec des données de base sur les documents d'archives et les collections. Un autre objectif est l'élaboration d'une série d'outils de conversion et de plugins, pour les intégrer ensuite dans les portails et les systèmes Internet des services d'archives des États et des institutions, afin de faciliter leur contribution à APEnet et Europeana. Enfin, le projet veut aider et encourager les dépôts d'archives pour qu'ils contribuent au développement d'EUROPEANA, en fournissant des descriptions des documents qu'ils détiennent.

Pour de plus amples informations sur APEnet : <http://www.apenet.eu/>

APEnet



Présentation d'APEnet lors de la conférence CITRA à Malte, Peder Andrén (Archives nationales de Suède), présente le projet à l' Hon. Dolores Kristina, Ministre de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse et du Sport de Malte et à Charles Farrugia, hôte de CITRA 2009.

Répartition actuelle de la participation en Union européenne – 18 participants au projet APEnet.

Dix-huit institutions européennes participent au projet APEnet, à savoir 17 services d'archives nationaux de l'UE et la Fondation EDL, responsable d'EUROPEANA. Les États suivants sont représentés dans APEnet : Espagne, Finlande, France, Allemagne, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Lettonie, Grèce, Slovaquie, Irlande, Belgique, Estonie, République tchèque et Bulgarie. Les Archives nationales de ces 17 pays fourniront du contenu pour APEnet.

APEnet est une organisation fort décentralisée. Les Archives nationales de l'Espagne (Subdirección General de los Archivos Estatales) sont le coordinateur du projet, mais la coordination technique est assurée par le Nationaal Archief des Pays-Bas, tandis que la coordination scientifique est entre les mains du Bundesarchiv allemand. Pour le fonctionnement quotidien, APEnet est divisé en 6 groupes de travail, dirigés chacun par des archives nationales européennes (Allemagne, Suède, Pays-Bas, France et Espagne).



L'avenir d'APEnet

Une première version du portail APEnet sera lancée au début de 2011 ; la version définitive, avec toutes les fonctionnalités, sera en ligne au début de 2012. Jusqu'en janvier 2012, APEnet sera réservé aux Archives nationales des pays de l'UE, mais à plus long terme, il sera accessible à tous les services d'archives européens.

La conférence de l'ACE à Genève, avril 2010



8th European Conference on Digital Archiving
8ème Conférence européenne sur l'archivage digital
8. Europäische Konferenz über digitale Archivierung

28-30 | 04 | 2010

La 8^{ème} Conférence européenne sur l'archivage digital s'est tenue à Genève du 28 au 30 avril 2010. En mettant l'accent sur le numérique et sur l'archivage en tant que fonctions et non pas sur les archives en tant qu'institutions, elle a voulu également innover. Presque 700 participants ont assisté à la conférence.



Les lieux de la conférence, au Centre des congrès de Genève (photo: Flying reporters)

La conférence a été organisée par la Branche régionale européenne (EURBICA), la Section des Associations professionnelles (SPA) de l'ICA et les Archives fédérales suisses, hôtes de l'événement. Au programme, il y avait 150 experts et spécialistes renommés, qui ont discuté, à l'aide plus de 100 présentations, les réalisations les plus récentes, les projets et les perspectives dans le domaine de l'archivage numérique. À côté des exposés traditionnels, le programme comprenait aussi des ateliers et des sessions affiches. Les thèmes de la conférence étaient: 1. Profil professionnel : nouvelles compétences à l'ère numérique, 2. Constitution des fonds : comment documenter la société de l'information, 3. E-Archivage: réorganisation des processus et des modèles d'entreprise, 4. Accès en ligne : solutions et implications.

Il y avait en outre un programme social fort intéressant, comprenant à côté du cocktail de bienvenue et du dîner de gala, des visites à des expositions ainsi que des excursions, offrant un aperçu instructif de la pratique archivistique de huit institutions internationales, situées à Genève ou dans les environs (comme CERN, OMS, CICR, CIO etc.).



M. Eric Ketelaar (prof. émérite, Université d'Amsterdam) et M. Andreas Kellerhals à la conférence.



M. Andreas Kellerhals (directeur des Archives fédérales suisses, hôte de la conférence ACE) et M. Henri Zuber (Président ICA/ SPA)

Les présentations, les photos ainsi que le rapport final de l'ECA 2010 sont disponibles sur le site web de la conférence: www.eca2010.ch

Activités d'EURBICA

Lors de ses réunions de 2009 à Malte et de 2010 à Oslo, le Comité directeur d'EURBICA a pris plusieurs décisions importantes. Les nouveaux statuts d'EURBICA ont été préparés et distribués aux membres, en vue d'une discussion et pour recueillir des propositions de modifications éventuelles. Les statuts peuvent être consultés aussi sur le site web de l'ICA. En ce qui concerne les informations budgétaires, il importe de souligner qu'EURBICA a consacré tous les fonds ordinaires de 2009 et 2010 à la 8^{ème} Conférence européenne sur l'archivage digital, qui s'est tenue à Genève en 2010. En effet, EURBICA était, ensemble avec ICA/SPA, un des organisateurs de la conférence.



Le Comité directeur d'EURBICA, pendant la réunion à Malte (le 16 novembre 2009) EURBICA

EURBICA – Assemblée générale à Oslo

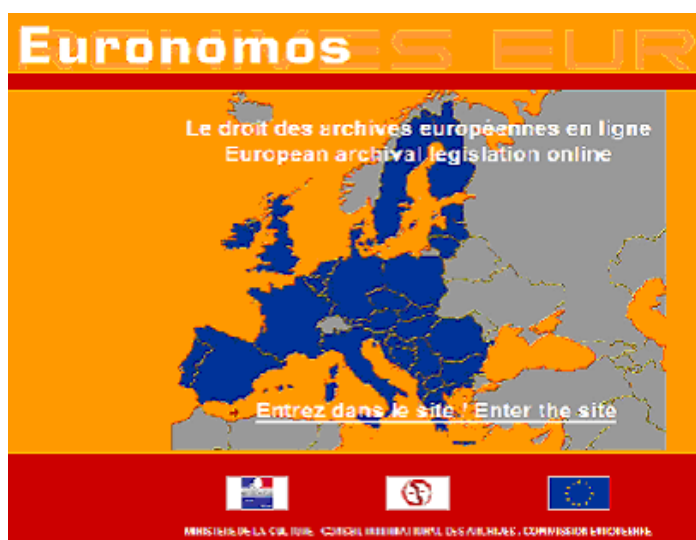
L'Assemblée générale d'EURBICA de 2010 s'est tenue au cours de la réunion CITRA à Oslo, le 14 septembre 2010. Quelque 40 représentants des membres des catégories A et B étaient présents, de sorte que le quorum pour les élections était atteint. Parmi les sujets qui ont été discutés, figuraient deux projets qu'EURBICA a pu couronner de succès, à savoir « Train the Trainers in Records Management » et la base de données législatives EURONOMOS. Un nouveau projet est mis sur pied pour aider les pays extracommunautaires, membres d'EURBICA contribuant à l'Archives Portal Europe. EURBICA a obtenu l'accord de la Commission du Programme (PCOM) de l'ICA pour soutenir deux ateliers et la rédaction d'un manuel. La prochaine Assemblée générale aura lieu au Danemark, pendant la Présidence danoise de l'UE, au printemps 2012.

L'Assemblée générale (AG) a élu les membres du nouveau Comité directeur. Jusqu'à l'AG de 2012, le Comité directeur sera composé de: Angelika MENNE-HARITZ (Bundesarchiv) Présidente du Comité directeur d'EURBICA, Ivar FONNES – vice-président (Riksarkivet), Karel VELLE - secrétaire (Archives Générales du Royaume), Joan BOADAS I RASET (Associacio d'Arxivers de Catalunya), Luis R. ENSENAT CALDERON (Subdirección General de los Archivos Estatales), Natalija GLAZAR – responsable de la communication (Arhiv Republike Slovenije), George P. MACKENZIE (National Archives of Scotland) et Maria SPANKOVA (Odbor archivnictva a spisovnej sluzby).

Le site Internet d'EURBICA sera prochainement réaménagé, avec l'aide du nouveau webmestre d'EURBICA, Jean-Marc Comment (Archives fédérales suisses). Il s'agira d'un site entièrement nouveau, basé sur la structure du nouveau site de l'ICA, l'ancien site d'EURBICA n'étant malheureusement plus accessible. Après le lancement du site, les membres d'EURBICA seront invités à contribuer au contenu et à la lettre d'informations. À Malte, le programme d'EURBICA a été passé en revue, les projets en cours ont été examinés (business plan 2008-2010) et des propositions de nouveaux projets ont été discutés.

Le projet EURONOMOS – La France continue à héberger la base de données législatives

Ces dernières années, EURBICA a mis en place la base de données EURONOMOS, qui a rencontré beaucoup de succès. La France, responsable du projet, a réussi à obtenir des aides de la Commission européenne, en plus du concours financier de l'ICA pour les ateliers destinés à assister les pays à intégrer leurs lois et autres mesures législatives relatives aux archives, dans la banque de données. À la dernière AG à Oslo, la question de savoir qui continuerait à héberger la base de données, était toujours ouverte. Entre-temps, M. Hervé Lemoine, directeur des Archives de France, a fait savoir à EURBICA que la France continuera à assurer l'hébergement digital et le support technique du projet. Deux collègues français seront responsables de la base de données. Un grand merci à eux tous !



Actuellement, 16 pays, essentiellement des membres de l'UE, participent à la base de données législatives EURONOMOS. Elle peut être consultée sur

<http://euronomos.ica.org/>.

La base de données et le site Internet ont été créés en 2008, avec le soutien financier de l'UE (programme IDABC). À l'avenir, des ateliers régionaux seront organisés pour les nouveaux participants ; EURBICA invite entre-temps tous ses membres à étoffer le projet avec leurs données législatives.

Training the records management (TTRM)

L'École néerlandaise des Archivistes a conduit ce projet, en collaboration avec des experts de l'Islande, des Pays-Bas et de la Finlande. Il a été présenté pendant le Congrès international à Kuala Lumpur de juillet 2008. Les résultats ont été présentés lors de CITRA à Malte, en 2009. Le projet serait finalisé en 2010.

Modèle européen des compétences

Ce projet est mené en coopération avec ICA/SPA (Section des Associations professionnelles). Il veut mettre à disposition de chaque pays membre une méthodologie pour élaborer son propre modèle de compétences. Le projet a été lancé en 2006 à Varsovie ; un manuel est en cours de finalisation et en octobre 2010, il y a eu un atelier. La finalisation du projet était prévue pour 2010.

Activités 2011 du groupe de liaison APEnet.

Un groupe de liaison APEnet sera mis en place pour promouvoir la coopération entre EURBICA et le projet APEnet. Il s'adressera particulièrement aux membres extracommunautaires, en leur fournissant des informations sur le projet APEnet et sur les possibilités d'intégration de leurs descriptions archivistiques dans le portail.

Comme signalé pendant l'AG à Oslo, EURBICA se réjouit d'avoir reçu un soutien financier de 5000 € de l'ICA/PCOM pour l'organisation de deux ateliers et pour la préparation d'un manuel, en vue d'expliquer aux membres extracommunautaires le fonctionnement du portail APE et les moyens pour y intégrer leurs données. Une première installation pilote d'APEnet est prévue pour le début de 2011 ; le premier atelier sera organisé au printemps 2011 en Suisse, le deuxième aura lieu pendant la conférence CITRA de l'automne 2011 à Tolède. Les ateliers donneront un premier aperçu de l'instrument de recherche commun et expliqueront le fonctionnement des outils que le projet a prévu pour préparer les données locales à leur intégration dans le système. Des membres du projet APEnet sont disponibles pour aider les fournisseurs de contenu à trouver les moyens de travail qui répondent au mieux aux besoins spécifiques du projet.

Le projet APEnet– le profil EAD peut être téléchargé

Bien qu'EURBICA ne soit pas concerné directement par le projet APEnet, plusieurs membres d'EURBICA y sont associés et ils suivent de près, ensemble avec le groupe de liaison qui vient d'être créé, l'avancement du projet. Le projet a un site Internet à l'adresse <http://www.apenet.eu/> où l'on peut trouver le modèle qui a été utilisé pour l'hébergement des informations descriptives. Il s'agit d'une subdivision du standard international EAD (Encoded Archival Description), dont le profil a été réduit aux éléments et aux attributs qui ont été utilisés pour les instruments de recherche communs qui constitueront le noyau du portail. Ce profil EAD est disponible sous forme d'un tableur, accompagné d'un vade-mecum expliquant le fonctionnement de chaque élément et de chaque attribut. Ils peuvent être téléchargés sur <http://www.apenet.eu/>, section documents techniques. Si vous souhaitez pouvoir disposer du profil sous forme d'un schéma XML, veuillez contacter le comité directeur d'EURBICA.

La Déclaration de Bruxelles de l'EBNA (Présidence belge de l'UE)



Sous la Présidence belge de l'UE, trois événements ont été organisés en automne 2010, à savoir les réunions de respectivement l'EBNA (18 - 19.11.2010), l'EAG (Groupe européen d'Archives ; 19.11.2010) et du DLM Forum (16 -17.11.2010). L'EBNA (European Board of National Archivists de l'UE), instauré en 2001, se réunit deux fois par an, chaque fois dans le pays qui préside le Conseil de l'Union européenne. Le programme belge de l'EBNA contenait les thèmes suivants: a) l'acquisition et l'accès au public des archives d'entreprises : les bonnes pratiques, b) l'accès aux sources cartographiques : projets de numérisation et collaboration internationale, c) Archives de la Première Guerre mondiale : phénomène de mode ou pierre angulaire? d) la sélection et le transfert d'informations (dé)classifiées. Les présentations et les photos sont disponibles sur: <http://extranet.arch.be/arch/ebna/>.



Une session de la réunion de l'EBNA

La principale décision, adoptée par le Comité directeur, était la « Déclaration de Bruxelles sur l'accès numérique aux archives » – Cette déclaration est publiée en français, anglais et allemand sur:

EBNA

Brussels Declaration on digital access to archives

Considering

... the changes brought by the development of IT to all areas of daily life including workplaces together with an increasing relevance of archives in an online environment and the growing quantities of archives accessible in digital form,

... the new possibilities opened by the emerging Internet technologies for sustainable digital access to and the use of archives for academic research as for a greater public,

... that the European national archives are united by the common goal of making available the richness to be found in their holdings using the most appropriate methods on the basis of the communality of shared professional approaches,

... and the enhanced possibilities for European citizens, supported by a better cross border understanding of their identities and differences, histories and expectations, to engage themselves in deeper collaboration in social, economic, political and institutional areas,

the **National Archivists of Europe gathered in the European Board of National Archivists (EBNA)** declare their sincere intentions to enhance a closer co-operation with the aim to support open access to their holdings by expanding the means for digital availability.

They consider the following priorities as being crucial for success of their joint initiatives:

- (1) to lay open the great richness of the cultural diversity in Europe as represented in the holdings in Europe's archives and make it exploitable and usable via own websites as well as via joint access points, including the retro-conversion of legacy finding aids;
- (2) to continue to elaborate innovative and cost effective ways to use modern Internet technologies for providing online access to descriptive information on archives in the contexts of their creation, to enrich it by access to digital copies where appropriate, and integrate it for cross border research and investigation into the joint union finding aid, built up by the Archival Portal Europe (APEnet) project;
- (3) to apply sustainable, economic and professionally acceptable methods for combined preservation strategies, f.i. by integrating digitisation for access with microfilming for preservation and the professional preservation of the authentic original material;
- (4) to share their knowledge about the development and use of professional methods and techniques applied to similar aims in different environments, use and develop open source tools and support the building of communities and networks of expertise around them;
- (5) to consider the possibilities to rebalance home country efforts and international engagements on a basis of synergy and benefit for both the common aims and their achievements in their own country;
- (6) to be open to co-operate with commercial partners who are willing and capable to understand and support these approaches as today's expression of the archival mission in the field of digital access of archives.

Brussels, November 18th, 2010

EBNA

Déclaration de Bruxelles sur l'accès numérique aux archives

Considérant que

... le développement des technologies de l'information a fondamentalement changé tous les aspects de la vie quotidienne, y compris dans les milieux professionnels, et que l'importance et la quantité des archives accessibles en ligne ou sous une autre forme numérique, vont toujours croissantes,

... les technologies émergentes de l'Internet offriront, tant aux chercheurs académiques qu'à un large public, de nouvelles possibilités durables en matière d'accès et de consultation numériques des archives,

... les Archives nationales européennes ont toutes comme objectif commun de valoriser leurs collections très riches, par le biais des méthodes les plus appropriées, basées sur les principes professionnels qu'elles partagent en tant que communauté archivistique,

... les citoyens européens ont, grâce à une meilleure compréhension transfrontalière de leurs ressemblances et différences, de leurs histoires et de leurs attentes mutuelles, davantage de possibilités de s'engager dans des coopérations approfondies dans les domaines social, économique, politique et institutionnel,

les **Archivistes nationaux européens, rassemblés dans le « European Board of National Archivists » (EBNA)** déclarent qu'ils ont sincèrement l'intention d'intensifier leur étroite collaboration, pour développer l'utilisation des moyens numériques, en vue de promouvoir l'accès libre à leurs collections.

Ils estiment que les priorités suivantes sont cruciales pour le succès de leurs initiatives communes :

- (7) révéler l'immense richesse des diversités culturelles en Europe, telles qu'elles apparaissent dans les collections archivistiques européennes, et promouvoir l'exploitation et l'utilisation de ces archives à travers des sites Internet individuels et des points d'accès communs, avec rétroconversion des instruments de recherche existants ;
- (8) poursuivre l'élaboration de moyens innovants et rentables pour l'utilisation des technologies modernes de l'Internet, en vue d'offrir, en ligne, un accès à des descriptions d'archives dans leur contexte de création, pouvant être accompagnées, le cas échéant, de copies numériques, et étant intégrées, pour les recherches transfrontalières, dans le portail archivistique européen « APENet », le projet de développement d'un instrument de recherche commun.
- (9) appliquer des méthodes durables, économiques et professionnellement justifiables, pour élaborer des stratégies combinées de conservation, par exemple en incorporant à la fois la numérisation en matière d'accès, le microfilmage pour la conservation, et la préservation professionnelle du matériel original et authentique ;
- (10) partager leurs connaissances en matière de développement et d'utilisation de méthodes et techniques professionnelles, appliquées dans d'autres environnements mais à des fins similaires ; développer et utiliser des outils « open source » et soutenir la création de communautés et de réseaux d'expertise à cet effet ;
- (11) envisager les possibilités de rééquilibrage entre les efforts nationaux et les engagements internationaux, sur base de synergies, servant à la fois les objectifs communs et les résultats nationaux ;
- (12) s'ouvrir à la coopération avec des partenaires commerciaux, qui soient disposés et aptes à comprendre et soutenir les approches susmentionnées, qui représentent l'expression actuelle des missions archivistiques en matière d'accès numérique aux archives.

Bruxelles, le 18 novembre 2010

EBNA

Brüsseler Erklärung zum digitalen Zugang zu Archivgut

In Erwägung

... dass die Entwicklung der IT einen fundamentalen Wandel im täglichen Leben einschließlich der Arbeitsplätze mit sich bringt und gleichzeitig die Bedeutung der Archive mit den wachsenden Mengen digital und online verfügbarer Bestände im Internet ständig zunimmt,

... dass durch die Internettechnologien neue Möglichkeiten für die Erweiterung von digitalem Zugang und Benutzung von Archivgut sowohl für die wissenschaftliche Forschung wie für die breitere Öffentlichkeit geschaffen werden,

... dass die europäischen Archive in dem Ziel vereint sind, auf einer seit langem gepflegten Grundlage gemeinsamer fachlicher Prinzipien den enormen Reichtum ihrer Bestände nach den bestmöglichen Verfahren für die Auswertung bereitzustellen,

... dass es den Bürgern Europas dadurch erleichtert wird, auf der Basis eines Grenzen überschreitenden Verständnis ihrer Unterschiede wie Gemeinsamkeiten, ihrer Geschichte wie ihrer Zukunftsperspektiven eine größere Zusammenarbeit in allen sozialen, wirtschaftlichen, politischen und institutionellen Bereichen zu entfalten,

erklären **die Leiter der nationalen Archive, die sich in EBNA (Europäisches Gremium der Nationalarchivare) zusammengefunden haben**, ihre gemeinsame Absicht, ihre Zusammenarbeit zur Nutzung der neuen digitalen Möglichkeiten weiter zu intensivieren, um den offenen Zugang zu ihren Beständen weiter auszubauen.

Sie sehen die folgenden Schwerpunkte als unverzichtbar für einen Erfolg ihrer Initiativen an:

- (13) den großen Reichtum der kulturellen Vielfalt in Europa, wie er sich in ihren Beständen niederschlägt, offen zu legen und ihn sowohl über eigene Internetseiten wie auch über gemeinsame Zugriffspunkte, sowie durch die Retrokonversion vorhandener Findmittel noch weiter nutzbar und auswertbar zu machen;
- (14) fortzufahren mit der Entwicklung von innovativen und wirtschaftlichen Methoden für die Nutzung moderner Internettechnologie zur Verbesserung des Zugang zu Erschließungsangaben über Archivgut im Kontext seiner Entstehung, die, soweit angebracht, mit digitalen Reproduktionen angereichert werden können, einschließlich ihrer Integration in das Verbundfindmittel, das von APEnet für Grenzen überschreitende Recherche aufgebaut wird,
- (15) kombinierte Strategien für eine fachlich begründete, wirtschaftliche und nachhaltige Bestandserhaltung zu entwickeln und zu nutzen, die etwa die Digitalisierung für den Zugang mit der Verfilmung für die Erhaltung und mit der Bewahrung des Archivguts in der Form seiner Entstehung als authentische Version miteinander verbinden,
- (16) das Wissen über Entwicklung und Nutzung fachlicher Methoden und Techniken, die für gleiche Ziele in unterschiedlichen Umgebungen benötigt werden, auszutauschen, nachnutzbare elektronische Werkzeuge auf Open Source Basis zu entwickeln und deren gemeinsame Weiterentwicklung zu fördern,
- (17) Möglichkeiten zum Ausgleich zwischen nationalen Aufgaben und internationaler Kooperation auf der Basis von Synergien zum Wohle beider Bereiche, der Erreichung der gemeinsamen Ziele wie der Erfolge im eigenen Land, zu finden,

(18)offen zu sein für Kooperationen mit Partnern aus der Wirtschaft, die bereit und fähig sind, diese Ansätze als Ausdruck des heutigen archivischen Auftrags in der modernen Gesellschaft auf dem Gebiet des digitalen Zugangs zum Archivgut zu verstehen und zu unterstützen.

Brüssel, den 18. November 2010



EBNA Bruxelles, photo de groupe des participants.

L'EAG (Groupe européen des archives, créé en 2005) a discuté les thèmes suivants: a) la préservation et la prévention des calamités, b) le renforcement de la coopération interdisciplinaire européenne en matière de documents et d'archives numériques: le DLM Forum et le développement de MoReq2010, c) l'établissement d'un portail Internet pour les documents et les archives en Europe: APEnet, d) EURONOMOS: le droit des archives européennes en ligne, e) les défis de l'avenir – les premiers résultats d'un aperçu de l'EAG et les étapes suivantes : la réutilisation d'informations du secteur public ; les relations entre les accès aux archives en ligne et « onsite »; l'archivage numérique et le nouveau rôle des archives.

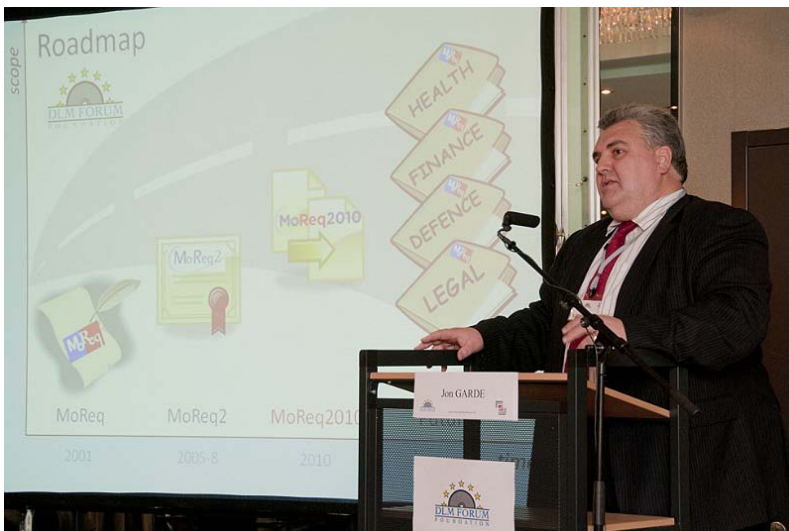


Réunion de l'EAG, 19.11.2010

Le thème principal de la réunion du **DLM Forum** était "Utilisateurs - Adoption, Besoins & Bénéfices du Records Management". Plusieurs orateurs ont exposé le point de vue de leur métier sur l'importance du Records management et sur la nécessité de pouvoir disposer de normes et de standards internationaux.

Une des interventions les plus importantes était sans aucun doute celle consacrée à Moreq2010, avec l'annonce officielle de la phase finale de la consultation publique.

À côté des allocutions, il y avait beaucoup de contacts informels entre diverses catégories de professionnels, intéressés par le records management (archivistes, records managers, consultants IT, entreprises IT). L'approche multidisciplinaire donne des dimensions supplémentaires aux projets.



Quelques impressions de la réunion du DLM Forum à Bruxelles.

**Responsable de la Communication de la Lettre d'informations: Natalija Glažar,
Archives de la République de Slovénie
Des contributions des membres sont les bienvenues: natalija.glazar@gov.si**